

1/1-

URGENT – Notification de sécurité produit***MobileDiagnost wDR******Absence d'étiquette d'avertissement relative au point de pincement sur la colonne coulissante***

Systèmes concernés	MobileDiagnost wDR
Description du problème	Lorsque l'opérateur ou une personne à proximité touche la surface de la partie intérieure de la colonne coulissante verticale (sur laquelle le porte-tube se déplace vers le haut ou vers le bas) sans prêter attention au mouvement du porte-tube, ses doigts peuvent être pincés.
Risques liés au problème	Une évaluation des risques a conclu qu'un pincement de doigt pouvait provoquer un hématome, ou dans le pire des scénarios, une fracture. Le manuel d'utilisation exige de tenir toutes les parties du corps et les vêtements éloignés de l'équipement afin d'éviter de se faire happer par les composants mobiles de cet équipement médical.
Identification des systèmes concernés	Les systèmes MobileDiagnost wDR sont concernés.
Action à mettre en œuvre par le Client Utilisateur	Aucune action n'est requise de votre part. Le système ne fait l'objet d'aucune restriction d'utilisation. Les clients peuvent continuer à l'utiliser conformément à son usage prévu. En cas de doute ou d'incompréhension à la lecture des présentes instructions, contactez Philips.
Actions menées par Philips France Commercial	Philips prévoit d'apposer une nouvelle étiquette sur les systèmes concernés, ce qui éliminera ce problème. Un ingénieur de maintenance Philips vous contactera dès que le kit d'action sur site correspondant sera disponible. Lors de vos communications avec Philips concernant ce programme, veuillez indiquer la référence d'action corrective 71200182.
Informations complémentaires et Assistance Technique	Si vous avez besoin d'informations supplémentaires ou d'assistance technique concernant cette notification, veuillez contacter notre Pôle d'Assistance Clients au 0810.835.624. Ou votre prestataire habituel si votre établissement est situé hors de la métropole. Les clients concernés par cette alerte vont recevoir un courrier de Philips